

Mail pour Monsieur Astorg, avec copie à Monsieur Barry, Monsieur Geay, Madame Lafarie, Monsieur Vigouroux

La sous-traitance parallèle

Seynod le 7 décembre 2020

Monsieur le Maire,

- Nous constatons toujours des camionnettes qui sont en attente dans les rues voisines du site d'Amazon (allée des sports, rue de la Vallée et petites rues adjacentes, rue des Prés Bouveaux derrière SNR) ou sur les parkings des supermarchés et procèdent à l'échange de colis.
- Nous avons pu échanger avec des conducteurs de camionnettes. Tous ne pénètrent pas sur le site d'Amazon. Ils attendent leurs collègues « pour les aider » et « avoir un travail ». Ils n'appartiennent donc pas au circuit qui nous est annoncé par Amazon.

Nous avons donc deux circuits de distribution :

- Les « camionnettes officielles » qui par vagues de 30 véhicules pénètrent sur le site et procèdent au chargement des colis. Ces camionnettes sont tracées par GPS et doivent suivre un parcours routier obligatoire.
- Les « camionnettes non officielles » qui ne vont pas sur le site. Ils attendent discrètement leurs collègues à l'extérieur. Les véhicules ne semblent pas équipés de GPS. Les livreurs empruntent le chemin qui leur semble le plus court.

Le directeur du site d'Amazon reconnaît l'échange de colis. Il interprète cela comme du non respect de procédures. La Sté Amazon ne veut pas voir ce qui se passe à l'extérieur de son site. La pratique de la double sous-traitance se fait sur d'autres sites et a été dénoncée à plusieurs reprises par les médias. A Seynod, la Sté Amazon nous dit travailler avec 6 prestataires. Nous n'avons pas les noms de ces prestataires à l'exception d'un seul : la Sté Ecolotrans située au 9 ter rue de la Crête à Cran-Gevrier. Les habitants du quartier nous ont alertés pour dénoncer le flux de véhicules à certaines heures, les nuisances et les manquements au code de la route. La Sté Amazon pratique-t-elle des prix trop « tirés » et impose-t-elle des temps de livraison trop stricts ? Les prestataires pour s'en sortir font-ils appel à d'autres prestataires ou à des livreurs en supplément sans le déclarer à Amazon ? Les livreurs sont-ils salariés par les prestataires ? Quels sont leur contrat de travail ? Avons-nous affaire uniquement à des auto-entrepreneurs au statut précaire qui font au plus vite pour gagner leur vie ? Avons-nous affaire à du travail en double journée ? Chacun tient à préserver ses intérêts et est peu porté à dénoncer le système en place.

**La Sté Amazon nous annonce une montée en charge. 250 camionnettes par jour et un chargement plus important pour chacun des véhicules.** Par conséquent, nous risquons de voir se développer ce circuit parallèle.

- La zone de non droit s'élargit et cela nuit à la commune de Seynod.
- Le travail précaire s'est installé. Une investigation par la Direction du Travail ou l'Inspecteur du Travail nous semble vraiment nécessaire. Nous vous avons déjà fait part de nos inquiétudes à ce sujet. Cela ne relève pas du rôle de notre association d'alerter la DIRECCTE de Haute-Savoie.
- Les élus et les services techniques de la mairie cherchent à mettre en place des solutions pour sécuriser les axes et tous les abords du site d'Amazon. Tous ces efforts nous semblent compromis par des pratiques « surprenantes » pour ne pas dire « douteuses ».

Recevez, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

Pour l'association « Bien Vivre à Branchy »  
Micheline Vallée